

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2008

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Compte rendu de séance du Conseil municipal -----	page 3
Informations communales -----	page 4
Fusion Bétharram-Igon-Montaut -----	page 5
Statistiques AMF-----	page 6
Concert du 13 décembre -----	page 8
Arbre de Noël -----	page 9
Téléthon 2009 -----	page 10
La parole aux associations-----	page 14
Les reconnaissez-vous ?-----	page 19
Morts pour la France : Guerre 1914/1918-----	page 20
A noter-----	page 23
Etat Civil - Dates à retenir-----	page 24

LE MOT DU MAIRE

La piscine intercommunale située à Nay ouvrira ses portes au public, début janvier. Cette belle réalisation, très attendue par beaucoup d'entre nous, a pu voir le jour grâce au regroupement de nos communes en communauté de communes et à l'instauration de la taxe professionnelle unique. Notre intercommunalité a aussi en projet la création de deux crèches, l'une à Boeil-Bezing et l'autre à Arros-Nay. Elle gère l'Office de Tourisme intercommunal qui ouvre une antenne à Lestelle-Bétharram pendant l'été, et a la compétence, entre autres, pour le traitement des ordures ménagères, le tri sélectif ...

Cette nécessité de se regrouper et de travailler ensemble pour mutualiser des moyens et réaliser des projets n'est plus contestée par personne.

C'est bien ce qu'ont compris la directrice de l'Ecole Notre-Dame de Bétharram et le directeur de l'Ecole Saint Elisabeth d'Igon en décidant de fusionner leurs établissements en un ensemble scolaire unique à partir de septembre 2009. Le détail de ce regroupement vous est expliqué un peu plus loin dans le bulletin.

Je tiens à féliciter Mme Videau-Dutreuil et M. Didio pour ce projet parce que la dynamique qu'il va enclencher sera très bénéfique en termes d'effectifs et de qualité pédagogique.

Notre équipe de rugby à XIII fait un bon début de saison puisqu'elle occupe les premières places de sa poule. Je lui souhaite de continuer sur cette lancée qui devrait lui permettre de participer aux phases finales. J'adresse aux joueurs et dirigeants nos très vifs encouragements.

La crise économique qui s'installe fait peser des menaces sur les emplois et le pouvoir d'achat. Les budgets des communes risquent aussi de pâtir de restrictions des dotations de l'Etat.

C'est donc une nouvelle année plutôt morose qui s'annonce.

Néanmoins, je souhaite qu'elle soit la meilleure possible pour vous et vos familles et que tous ceux qui s'investissent dans la vie et l'animation de notre cité continuent à le faire avec le même enthousiasme et la même efficacité. Qu'ils soient assurés de notre soutien.

Au nom du Conseil municipal, Bonne Année 2009, à toutes les Lestelloises et tous les Lestellois.

Jean-Marie BERCHON

Le mot du rédacteur

“ On doit considérer la richesse, au-delà de ce qui est naturel, comme aussi inutile que l'eau qui déborde d'un récipient”.

Archimède ? Non, Epicure.

La crise fait crisser. Chacun d'entre nous en ressent les conséquences dans son budget ou dans ses conditions de travail. Sans oublier ceux qui le perdent à cause de cette crise économique. Car nous voilà tous touchés, fragiles, victimes incrédules du principe de raison insuffisante qui régit désormais notre monde. Il faut que ça change. Mais quand? Que tous, traders, banquiers, magnats, oligarques inscrivent au-dessus de leurs coffres-forts ou de leurs écrans plats géants cette pensée d'Epicure dans l'espoir qu'un jour le chemin de nos rêves soit balisé. De phares, de lueurs, de lucioles ou autres phosphorescences. Le talent des humbles doit survivre au financier ne serait-ce que grâce aux prouesses d'une poignée de "résilients". Aujourd'hui, cela n'a plus de prix !

Autre richesse dont son acquit n'a pas de prix : la santé.

Aussi, avec les membres de la Commission Communication, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé pour vous et vos familles à l'orée de l'an neuf qui se profile à l'horizon.

Notre cité connaîtra quelques évolutions durant cette nouvelle année. Par exemple, quel sera le devenir du bureau de poste ? Après la chronique d'une mort annoncée depuis plusieurs années, 2009 sonne le terme pour l'entreprise "La Banque Postale" et pour "La Poste", future Société Anonyme à capitaux publics. Le Conseil Municipal en débat à l'heure actuelle : s'orientera-t-il vers une agence postale communale ou bien vers un point poste tenu par un commerçant ? Voilà les axes de sa réflexion. Les commerces Place Saint-Jean, malgré le scepticisme de quelques-uns ou les doutes émis par d'autres, seront inaugurés comme dit, écrit et prévu dans les temps. A savoir en 2009.

Michel Corsini

COMPTE RENDU de SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2008

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 23 Octobre 2008 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Etaient présents : JM. Berchon, M. Corsini, J. Sépé, A. Graciaa, Y Péré, B. Loustalot, MF. Grousset, JM. Ladesbie, C. Amaré, M Martell, M.C Lacau, S. Lacau, C .Mouré, M. Bonnefon

Absente excusée : Mme Malaganne qui a donné pouvoir à Mme Grousset

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 28 octobre 2008 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

1 - Création d'un poste d'agent d'entretien en CAE (Contrat Aide Etat)

Afin de répondre au besoin en personnel de l'équipe technique, le Maire propose de recruter un agent d'entretien en CAE pour une durée de 12 mois renouvelable une fois. Ce contrat prévoit une prise en charge par l'Etat de 70 % du salaire brut et des charges. Accord du Conseil municipal qui vote également une délibération budgétaire pour inscrire en recettes et en dépenses les frais correspondants.

2 - Subvention Association Pinocchio

Au vu du rapport d'activité du centre de loisirs Pinocchio, pendant les mois juillet et août, et de sa fréquentation par 16 enfants lestellois. Le Conseil Municipal vote une subvention de 500 euros correspondant à une prise en charge de 3,05 euros par jour et par enfant.

3 - Logiciels COSOLUCE

Le contrat location et de maintenance des logiciels COSOLUCE arrivant à expiration, le Conseil Municipal, à l'unanimité, le reconduit pour trois années pour la somme de 1.146, 78 euros HT/an.

4 - Questions diverses

a) Foot à VII : M. le Maire informe le Conseil qu'une convention est établie entre le Collège Notre Dame de Bétharram et l'association sportive "Les Isards" autorisant cette dernière à pratiquer son sport favori sur les installations du collège (terrain, vestiaires, douches) et ce, à titre gratuit. Le Conseil Municipal exprime ses remerciements à Mme la Directrice de l'Etablissement.

b) Terrain de foot : Le Conseil municipal décide d'améliorer le terrain de foot afin que l'équipe de foot à VII des Isards puisse s'y entraîner. Le Conseil sollicite une subvention du Département et du FAFA (Fonds d'Aide Football Amateur) pour la réalisation de l'éclairage et la réfection de la pelouse.

Informations municipales



Bienvenue à Alain

Alain Dequin vient compléter l'équipe municipale en remplacement d'Alain Verdu. Résidant à Bosdarros, il a été embauché dans le cadre d'un C.A.E. (Contrat Aidé d'Etat).

Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de notre commune.

Immeuble Place Saint-Jean

La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux vient de rendre sa décision suite à l'appel des anciens propriétaires qui demandaient, entre autres, d'annuler les arrêtés du Préfet déclarant le projet d'utilité publique et déclarant cessibles l'immeuble nécessaire à la réalisation du projet. Nous vous communiquons ses conclusions :

- 1) La requête des anciens propriétaires est rejetée
- 2) Ils sont condamnés à verser la somme de 1 000 € à la Commune de Lestelle-Bétharram, au titre de l'article 761-1 du code de Justice administrative.

(Arrêt du 17 décembre 2008).

Factures d'assainissement – Explications sur vos dernières factures.

Vous avez constaté une augmentation du prix de l'assainissement qui est due à la mise en place par l'Agence de l'Eau, d'une redevance pour pollution et modernisation des réseaux de collecte que nous sommes obligés de répercuter à l'usager.

Collecte du tri sélectif

En raison du férié, le ramassage du tri sélectif aura lieu les vendredis 26 décembre et 2 Janvier 2009.

Bastides 64

Le DVD sur les communes des Bastides du Béarn et du Pays Basques vient de paraître. En vente à l'épicerie Duclos et à la mairie : 15 €.

Fresque

Charline Lacau, la fille de Marie-Claire et de Bernard, vient de peindre une fresque à la Salle des Fêtes, pour égayer le mur et les décors. Particulièrement bien réussie, avec des couleurs vives, elle sera découverte avec plaisir par bon nombre d'entre vous le 11 Janvier, lors du repas du 3^{ème} âge. Félicitations Charline et bravo pour ton talent ! (Photo de la fresque en page centrale)

Fusion Bétharram-Igon-Montaut: un projet ambitieux

L'histoire commence en 1825 à Igon. Trois religieuses, conduites par Sœur Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, arrivent ce lundi 25 avril 1825, au bout du bourg d'Igon. Elles pénètrent dans ce qui sera leur couvent : une ancienne ferme et ses dépendances qu'il faut aménager. Quinze jours plus tard, une petite école accueille dans ces locaux les premiers élèves, les plus petits se contentant de gros galets du gave en guise de sièges.

Octobre 1825 : l'Evêque de Bayonne nomme Michel Garicoïts à Bétharram. Il devient l'aumônier de cette congrégation et en 1835, naît à Bétharram, la Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus. Deux ans plus tard, il crée l'école pour garçons. Les histoires d'Igon et de Bétharram, des Filles de la Croix et des Religieux du Sacré-Cœur de Jésus grandissent ensemble.

Durant l'année scolaire 2007/2008, les tutelles des Filles de la Croix et des Pères de Bétharram ont souhaité faire évoluer leurs établissements de façon à proposer de la stabilité aux familles et aux jeunes ainsi qu'un choix de formation pour une orientation réussie. Elles ont demandé aux deux chefs d'établissements d'Igon et de Bétharram de travailler sur la création d'un ensemble scolaire unique, vu la proximité géographique des établissements.

Dès la prochaine rentrée

Au mois de juin 2008, il a été annoncé la création d'un ensemble scolaire unique sur 3 sites qui proposera aux jeunes et à leurs familles un accueil de la maternelle au baccalauréat général et professionnel. Le site de Bétharram, propose un collège, un lycée d'enseignement général et un internat mixte. Le choix du collège sur le site de Bétharram a été retenu en raison du "collège des activités" qui permet aux élèves d'utiliser les équipements sportifs (gymnase, mur d'escalade, mur à gauche, terrains de sport...) et les salles spécialisées. A Igon, le site comprend une école maternelle et primaire (avec anglais et classe occitan), un lycée professionnel (CAP fleuriste et Bac), un centre de formation. Montaut conserve son école maternelle et primaire.

Le projet éducatif et pastoral

Les établissements sont ouverts à tous les milieux où le travail est prioritaire dans une ambiance accueillante, d'entraide, de dynamisme, de discipline et de respect de chacun. L'éducation pratiquée est solide, sérieuse, dans un climat de simplicité. C'est également une éducation à liberté responsable ouverte aux dimensions du monde.

Les dossiers en cours

Le nouvel internat sera regroupé sur Bétharram. Un "internat filles" sera créé dans des locaux entièrement rénovés.

Les tarifs proposés aux familles désireuses d'inscrire leurs enfants dans l'établissement seront adaptés selon le revenu de ces familles.

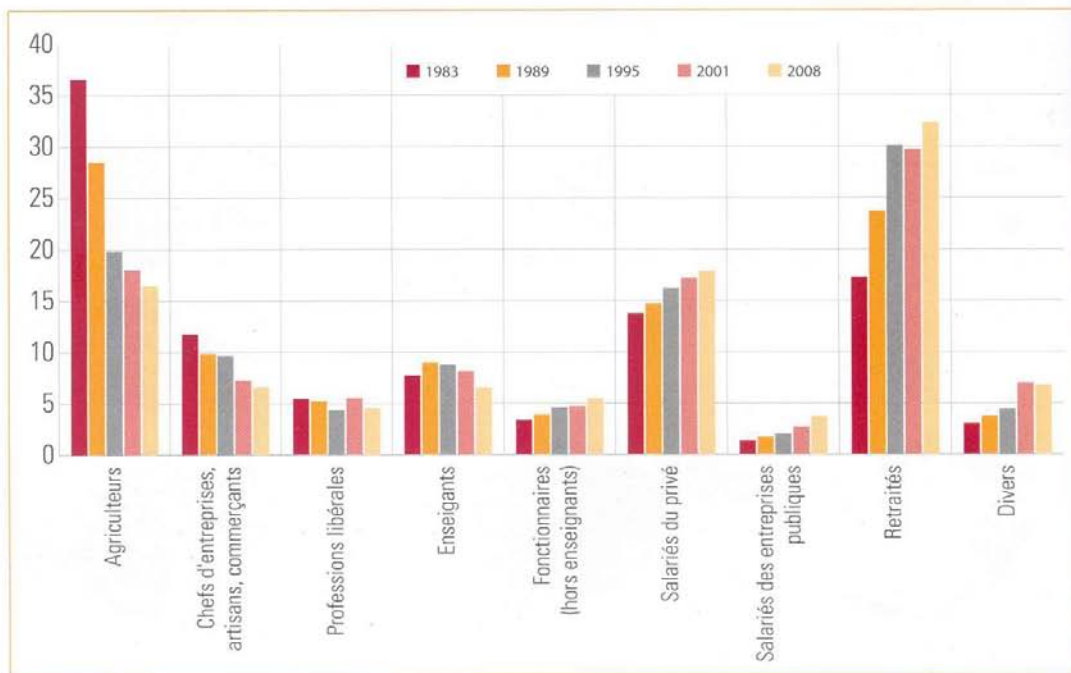
Les transports : en matinée, un accueil des collégiens sera possible à Igon dès 7 h 30. Les élèves seront transportés à Bétharram par des navettes. Idem en fin d'après-midi. Une étude est en cours pour effectuer un transport direct d'Asson et des alentours vers les différents sites.

Les projets d'évolution des formations : ils sont en attente des décisions du rectorat et seront communiqués courant février 2009. Au programme : ouverture d'une section 1^{ère} économique et sociale au lycée, option pelote basque au lycée, ouverture d'un CAP vente au lycée professionnel, ouverture d'une section européenne en baccalauréat professionnel commerce, ouverture de l'option Découverte Professionnelle (6 heures) au collège.

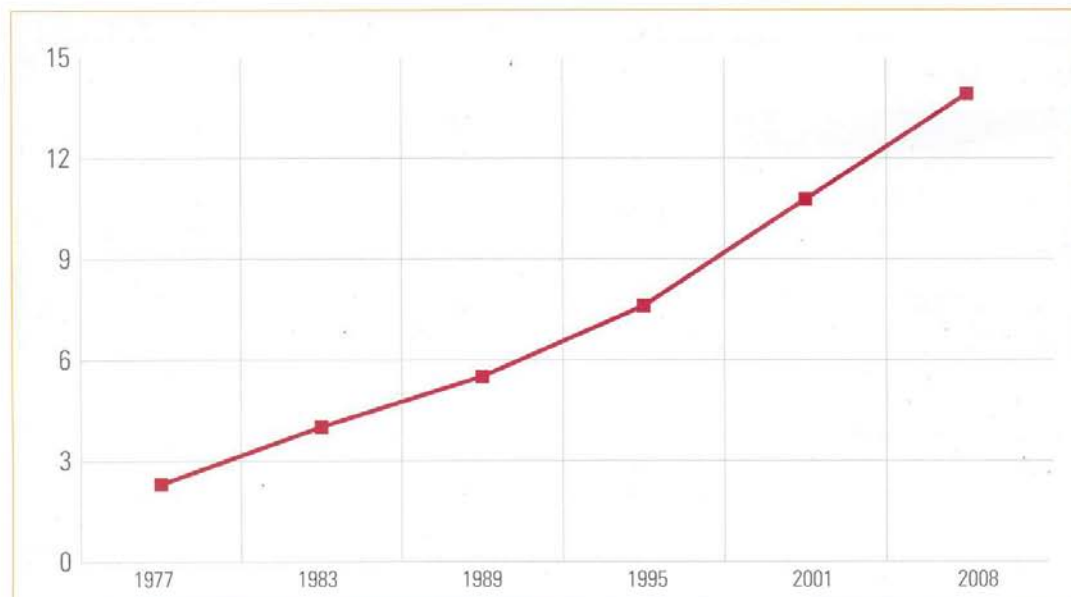
Soutenu par les congrégations, dans la dynamique d'une évolution des établissements, le nouvel ensemble scolaire Notre Dame de Bétharram-Ste Elisabeth d'Igon-et St Joseph de Montaut participera à une offre de formation actualisée qui répond à l'évolution de l'enseignement, tout en gardant un accueil familial et personnalisé des élèves.

Les statistiques

Répartition des maires par catégories socio-professionnelles (en %)

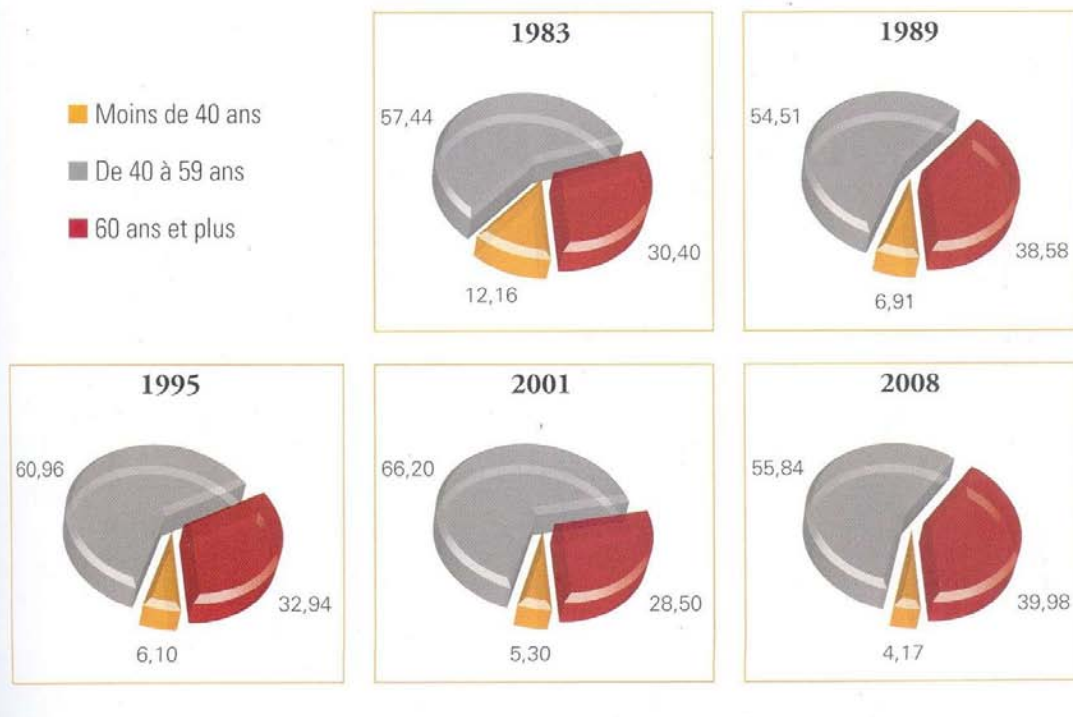


Évolution du nombre de femmes (en %)



Source : AMF - DGCN

Répartition des maires par classe d'âge (en %)



Taux de renouvellement en 2008 : 40,3 %

Répartition des Communes

Nombre d'habitants

Nombre de Communes

Inférieur à 500.....	20 739
500 à 999.....	6 777
1 000 à 3 499.....	6 406
3 500 à 4 999.....	874
5 000 à 9 999.....	1 032
10 000 à 19 999.....	514
20 000 à 49 999.....	324
50 000 à 99 999.....	83
100 000 et plus.....	37
TOTAL.....	36 786

SOURCE : Association des Maires de France

Concert du 13 décembre

Deux cents personnes, environ, ont assisté samedi 13 décembre, à 21 heures, à la Salle des Fêtes, au concert donné par l'ensemble Orchestral de Pau, placé sous la direction du Chef Guy Brunschwig. Une cinquantaine de musiciens ont enchanté le nombreux public en interprétant des airs dont le thème était basé sur des musiques de films.

Deux chorales (80 éléments), "Aimer et Chanter de Sainte Colome et "Yssera Vina" d'Aressy animées par Stéphanie Salvo ont également contribué au succès de cette soirée de grande qualité.

Une première concluante qui en appelle d'autres...pour le plaisir des mélomanes avertis de la région et des alentours.



Un concert de qualité

Le Père Noël de passage à Lestelle-Bétharram

Après-midi récréative à la salle des Fêtes dimanche 21 Décembre. Le Père Noël était bel et bien présent à Lestelle-Bétharram et d'ailleurs, il y a connu quelques mésaventures liées à un excédent de poids empêchant ses rennes de tirer son chariot rempli de jouets. Confiant ses problèmes à un charlatan, voilà t'il pas qu'il était devenu invisible ? Fort heureusement un magicien de haut renom l'a fait réapparaître. Du coup, le Père Noël a pu distribuer jouets et bonbons aux enfants qui, c'est étrange, ont tous avoué avoir été sages en 2008. Merci Père Noël et à l'année prochaine.



TELETHON 2008

Organisé avec les Communes d'Igon et Montaut, le Téléthon 2008 a reçu cette année le renfort appréciable et apprécié de Coarraze. Les animations proposées par chaque commune ramènent 6.212,76 euros et des dépenses chiffrées à 1.444 euros. Ce qui laisse un bénéfice net de 4.768,76 euros versés à l'AFM. (détail page ci-contre).

Les animations mises sur pied :

- Concours de tarots et de belote (Coarraze, Igon)
- Concert de rock (Montaut)
- Vente de garbure, animation pour les enfants avec jeux de société et château gonflable (Coarraze)
- Vente de crêpes, merveilles, objets divers confectionnés par l'association des Cousettes (Coarraze)
- Marche (Comité des Fêtes de Lestelle-Bétharram)
- Goûter (Clubs du 3^{ème} âge de Montaut et Lestelle)
- Découverte de jeux en bois, Concours de dessins et goûter pour les enfants (Associations des Parents d'élèves de Montaut et Lestelle)
- Repas organisé par la Commission Municipale d'Animation de Lestelle-Bétharram)

Remerciements à :

- Commission Municipale d'Animation de Lestelle-Bétharram
- Comité des Fêtes de Lestelle-Bétharram * Les Cousettes de Coarraze
- L'Etoile Joyeuse de Lestelle-Bétharram * Coarraze Animation
- Le Rayon de Soleil de Montaut * AF Igonnaise
- A P E de Lestelle-Bétharram * A P E de Montaut
- Hugues Jourdan et Mireille Martinez pour la qualité du repas servi
- Chanteurs de Montaut pour l'animation lors du repas
- A.G.L XIII pour la comptabilité des repas

BILAN DU TELETHON 2008

	Recettes	Dépenses
Pompiers de Coarraze	574,65 €	
Activités diverses Coarraze	321,50 €	
Dessin	42,00 €	
Peluches (ventes)	392,00 €	213,00 €
Repas	1 589,00 €	1 200,00 €
Dons	1 644,50 €	
Institution Ste Elisabeth	250,00 €	
Belote Igon	441,01 €	
3ème âge (Bar-Pâtisserie-Apéritif)	478,10 €	
Concert Rock Montaut	480,00 €	
Assurance Téléthon		31,00 €
TOTAL	6212,76 €	1 444,00 €
BILAN GLOBAL	4 768, 76 €	



Départ des marcheurs

Téléthon des enfants 2008



Arbre de Noël



Comité des Fêtes de la Saint Jean

Nous voici à la fin de l'année et comme le veut la tradition, nous avons tenu l'Assemblée Générale du Comité des fêtes de Lestelle-Bétharram le 14 Novembre 2008.

Après une présentation des nouveaux conscrits, pré-conscrits et des nouveaux arrivants voulant intégrer le comité des fêtes, nous avons écouté le bilan moral et financier.

Comme nous l'avions annoncé, les membres du bureau ont décidé de passer la main et de laisser la place aux jeunes.

Je tenais à dire que les quatre années au sein du comité des fêtes, main dans la main avec tous les membres, la municipalité et les employés communaux ont été un plaisir.

Nous avons élu le nouveau bureau à l'unanimité. Il se compose comme suit :

Président:	Monguilhet Régis
Vice-présidente:	Jacquemard Emmanuelle
Secrétaire:	Jourdain Amandine
Secrétaire adjoint:	L'Haridon Johann
Trésorier:	Nicolau-Parrô Jean-Philippe
Trésorier adjointe:	Lacau Marie-Claire

Comme d'habitude, le Comité, en partenariat avec la municipalité, organisera la marche du Téléthon, le 6 Décembre 2008, suivi d'un repas qui aura lieu à la salle des Fêtes de Lestelle-Bétharram.

A la demande des conscrits, le 24 Décembre 2008, un bal de Noël animé par le Podium Best Music vient d'être organisé.

Bonne et heureuse année 2009, santé, bonheur à toutes et tous.

**Pour le bureau sortant,
Le vice-président, Lasserre Didier**

Comité des Fêtes de la Saint Jean

Tout d'abord, nous tenons à remercier le comité sortant qui a décidé de laisser la place à un tout jeune bureau ; nous sommes reconnaissants de la confiance qu'il nous accorde.

Comme il vous l'a déjà été annoncé, nous nous sommes déjà mobilisés afin de réunir les meilleures conditions à l'organisation du bal de Noël.

Pour l'année 2009, nous maintenons bien sûr la traditionnelle "Garburade" qui, tous les ans, connaît un réel succès. Nous n'avons pas encore pu fixer de date, celle-ci sera fonction de la disponibilité des groupes de chanteurs qui animeront cette soirée, mais elle vous sera bien entendu communiquée en temps voulu.

Nous renouvellerons l'organisation de lotos à la salle Beauvallon de Coarraze afin d'alimenter notre trésorerie. Nous vous invitons à retenir les dates suivantes : **6, 7, 8, 10, 27 et 28 février, 1^{er} et 3 mars, les 3, 4, 5 et 7 avril.**

A l'approche du printemps nous prévoyons un vide grenier: avis aux amateurs...!

Bien sûr, notre objectif et motivation principale restent la réussite de nos chères fêtes patronales.

En attendant ces prochaines festivités, l'ensemble des conscrits et l'équipe entière du Comité vous souhaitent d'heureuses fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2009.

**Pour le comité,
Le président Régis MONGUILHET**

Association des Parents d'élèves

L'année scolaire 2008-2009, débute pour nos enfants dans de nouveaux locaux pour certains et des salles de classe rénovées pour d'autres.

Après un téléthon à la découverte de nouveaux talents de dessinateurs et de jeux en bois (puissance 4, foot, jeu d'équilibre...), l'Association organise un goûter pour les enfants le **Vendredi 19 Décembre**.

Malgré un contexte plus que difficile pour notre petite école (perte du demi-poste) et pour l'enseignement en général, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2009.

Le Bureau



Concours de dessins du Téléthon

La Corruda

La Corruda, association loi 1901, a pour but d'organiser, de promouvoir le trail-rando annuel du même nom qui part de Lestelle-Bétharram, chemine dans les montagnes de Saint Pé et d'Asson pour arriver à Lestelle-Bétharram.

Composition du Bureau :

Co-présidents : Patrick Pardies et Robert Vivès.

Trésorière : Josie Pommiès

Secrétaire : Alain Borde

Secrétaire adjointe : Carmen Vivès (responsable des inscriptions)

Membres du bureau :

Fabrice Cazenave, Yves Grousset, Marie-Claire Lacau, Serge Monrepos, Jean-Pierre Pommiès.

D'ores et déjà reprenez votre journée du 27 septembre pour l'édition 2009 !

Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre pour participer à notre action sont les bienvenues et sont invitées à nous contacter.



Les rencontres à venir.

21-déc-08	LESTELLE	BEGLES	Championnat de France
11-janv-09	LA REOLE	LESTELLE	Championnat de France
18-janv-09	LESTELLE	TRENTELS	Championnat de France
01-févr-09	LESTELLE	CAHORS	Challenge Aquitaine
08-févr-09	LESTELLE	TRENTELS	Challenge Aquitaine
15-févr-09	CAHORS	LESTELLE	Championnat de France
08-mars-09	LESTELLE	LE MAS	Championnat de France

Réveillon de la St Sylvestre

45€

Crème d'asperge
 Assiette de foie gras aux pruneaux
 Lotte à l'américaine
 Magret sauce Madère
 Pommes forestières
 Fromage du pays et sa confiture
 Paris-Brest du pâtissier
 Vin rouge et rosé
 Café
 Champagne

Menu enfants (-12ans)

10€

Crème d'asperges
 Magret
 Pommes forestières
 Eclair

Inscriptions avant le 25 décembre :

Péré Yves : 05.59.71.97.45 / Yypere@aol.com

Olympie Francis : 05 59 71 93 47 / franc.oly@orange.fr

Café de l'Isarce : 05.59.71.98.37

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

Ces écoliers posaient en janvier 1949.
A vous de les reconnaître.



En haut en bas et de gauche à droite :

Lambert BERDUCOU, Pierre BATGUZERE, Yves NAUDET, Jacques DUBOURG,
Jacques DOMENGE, F COUMATES, J VAQUERO

Elie LACAU, Guy DUBERTRAND, Pierre JUYOUX, Georges MALAGANNE,
Pedro VAQUERO, René OLYMPIE, Jean AUGÉ, Marie CANEROT, Louissette PERE

Bernard HUROU, J MOULINE, Raymond MAGENDIE, François RIOS,
L ABADIE, Michel CANEROT, Bernard LARROUY

FRICAUD, Jean MARTINA, Jean Louis SOUPEAU, Juliette COUMATES, Thérèse
PERE

Les avez-vous reconnues?

Dans le bulletin municipal précédent, vous avez été nombreux – et nous vous en remercions- à avoir signalé la demoiselle aux cerceaux que nous n'avions pas identifiée. Il s'agit de Melle Geneviève Prim. Dont acte....



Morts pour la France Guerre 1914/1918

Chaque année, le 11 Novembre, la Commune de Lestelle-Bétharram honore ses enfants morts pour la patrie. L'instant solennel où le Président des Anciens Combattants cite les noms des soldats tombés au front et inscrits sur le Monument ne peut laisser quiconque indifférent. Voici la liste (hélas ! trop longue) de nos compatriotes morts au champ d'honneur.



Morts en 1914

- **Bordenave Jean-Louis**, né à Lestelle, mort le 22/12/1914 à Rossignol (Belgique), 21 ans, Soldat au 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.
- **Castagnet Augustin**, né à Lestelle, soldat du 83^{ème} Régiment d'Infanterie, mort à 33 ans, à Châlons/Marne le 07/09/1914 après les blessures subies à La Certine (Aube).
- **Caze-Courrouau Jules**, né à Lestelle, mort à 27 ans au combat de Gozée le 23/08/1914, soldat au 49^{ème} Régiment d'Infanterie.
- **Caze-Matocq Jean-Pierre**, né à Lestelle, décédé à Géhonville (Belgique) le 22/08/1914, à 23 ans, Soldat au 83^{ème} Régiment d'Infanterie,
- **Couloundou Jean**, né à Lestelle, porté disparu le 30/12/1914, (sans autre indication).
- **Faivre Victor, Saturnin**, né à Lestelle, décédé le 23/08/1914 à Saint-Vincent Bellefontaine (Belgique), 21 ans, Soldat au 7^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale
- **Juyoux Louis, Célestin** né à Lestelle, mort le 22/11/1914 à Abancourt (Lorraine annexée). Soldat de 2^{ème} classe du 212^{ème} Régiment d'Infanterie, il est décédé à 29 ans.
- **Labes Jean, Joseph**, né à Lestelle, soldat au 12^{ème} Régiment d'Infanterie mort à Oulches (Aisne) le 20/09/1914 à 25 ans.
- **Ladessus Léon**, soldat au 3^{ème} régiment d'Infanterie Coloniale, né à Lestelle et mort le 06/09/1914 à Cloyes (Marne), 21 ans.
- **Lupiac Laloy Maurice**, né à Toulouse, Soldat au 7^{ème} bataillon de Chasseurs Alpains, tué en reconnaissance le 08/09/1914 en forêt de Sarre-Etival (Vosges), 23 ans.
- **Marty-Debat Adolphe, Charles** décédé le 22/12/1914 devant Perthes les Hurlus, 22 ans, Soldat au 83^{ème} Régiment d'Infanterie.
- **Palengat Joseph, Albert** né à Lestelle, mort le 26/11/1914 à Meurival de Neufchatel (Aisne). Il faisait partie du 12^{ème} Régiment d'Infanterie, 3^{ème} Bataillon. Il avait 28 ans.
- **Soumireu Jean-Baptiste, Ernest**, né à Lestelle, mort à 21 ans à Saint-Vincent Bellefontaine, le 22/08/1914, soldat du 7^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

Morts en 1915

- **Bordenave Jean, Edouard**, sergent au 175^{ème} Régiment d'Infanterie, mort le 12/07/1915 à Sedd-UI-Bahr (Turquie) à 33 ans.

- **Cumoura Irénée**, né à Lestelle, soldat au 59^{ème} Régiment d'Infanterie, décédé à l'hôpital, suite aux blessures de guerre, le 08/04/1915, 25 ans.
- **Grousset Jean-Baptiste** né à Lestelle, mort le 9/05/1915 à Rochaincourt (Pas de Calais). Mort à 27 ans. Soldat au 88^{ème} Régiment d'Infanterie.
- **Hendaye, Simon, Joseph**, né à Lestelle, soldat au 18^{ème} Régiment d'Infanterie, disparu le 25/01/1915 à La Creuste.
- **Lassalle Saint-Jean Jean, Gustave**, né à Lagos, décédé le 26/01/1915 à Poissy (Aisne) à l'âge de 30 ans, soldat au 12^{ème} Régiment d'infanterie,
- **Monrepos Pierre, Joseph**, né à Lestelle, mort le 25/05/1915 aux tranchées de première ligne du territoire de la commune de Mont Saint Eloy (Pas de Calais. Soldat de 2^{ème} classe du 159^{ème} régiment d'infanterie, à 27 ans.
- **Peyras Joseph**, né à Lestelle, mort le 25/01/1915 à La Vallée Foulon à 23 ans. Soldat au 18^{ème} Régiment d'infanterie.
- **Saubatte Jean, Romain**, né à Lestelle, mort le 23/06/1915 au champ de bataille de Neuville (Pas de Calais). Soldat de 2^{ème} classe, brancardier au 1^{er} Régiment mixte de Zouaves et Tirailleurs.
- **Soumireu Joseph ; Albert** né à Lestelle, mort le 16/10/1915. Canonnier de 2^{ème} classe au 14^{ème} Régiment d'Infanterie, 66^{ème} Batterie, mort à 28 ans.

Morts en 1916

- **Basse Jean, Joseph**, caporal à la 43^{ème} Compagnie du 4^{ème} Régiment de marche de zouaves, décoré de la Croix de Guerre pour *''avoir payé de sa personne au cours des journées des 21, 22, 23 et 24 Janvier 1916 où sous de violents bombardements, il a maintenu avec le minimum de pertes, la garde de sa partie de tranchée''*. Mort à Louvemont (Meuse), le 15/12/1916 à l'âge de 23 ans.
- **Camborde Auguste, Isidore** né à Lestelle, mort à 33 ans, le 10/09/1916 à Fleury près de Verdun (Meuse). Soldat au 283^{ème} Régiment d'Infanterie, 21^{ème} Compagnie,.
- **Cazus Joseph, Denis** né à Lestelle, mort le 06/01/1916 mort à l'Hartmannmulerhopf, chasseur de 2^{ème} classe du 7^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied. Il avait 24 ans.
- **Grousset Jean-Marie**, né à Lestelle, soldat du 212^{ème} Régiment d'Infanterie, mort le 03/09/1916, à 29 ans. Prisonnier à Vaux.
- **Lapuyade-Lahorgue Jean**, né à Montaut, Soldat au 283^{ème} Régiment d'Infanterie, mort le 12/03/1916 à Chaumont sur Oise, 31 ans.
- **Lubeigt Jean**, né à Garos (64), soldat au 143^{ème} Régiment d'Infanterie, tué le 24/11/1916 à Soyecourt (Somme), 39 ans.
- **Pujo-Sioulot Jean** sergent au 12^{ème} Régiment d'Infanterie, 1^{er} Bataillon, 2^{ème} Compagnie, né à Montaut, mort au combat de la côte 304, (Meuse), près de Verdun le 28/06/1916. Il avait 24 ans. Décoré de la Croix de Guerre pour *''avoir fait preuve de courage et de sang-froid dans les circonstances les plus critiques.*
- **Sansguilhem Michel, Joseph**, mort le 10/06/1916 au combat de la côte 304, commune d'Esnes (Meuse), près de Verdun, Caporal au 12^{ème} Régiment d'Infanterie, 1^{ère} Compagnie de mitrailleuses, il avait 25 ans.

Morts en 1917

- **Augé Jean-Baptiste**, soldat de 2^{ème} classe au 208^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Lestelle, décédé à Craonne (Aisne), au bois de Beaumarais, le 15/04/1917, tué par éclats d'obus à 26 ans.
- **Briulé- Bataillès Rémy, Jean-Baptiste**, deuxième canonnier servant au 2^{ème} groupe du 202^{ème} Régiment d'Artillerie de campagne, 24^{ème} batterie, né à Lestelle, mort à 25 ans à l'étang d'Abancourt, près de de Neuville (Meuse) le 26/08/1917

- **Camborde Jean-Louis**, né à Lestelle, Soldat au 33^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, tué le 16/04/1917 à la Vallée Foulon (Aisne). Il avait 33 ans.
- **Caze-Matocq Jean-Laurent**, soldat du 201^{ème} Régiment d'Infanterie, 6^{ème} Compagnie de mitrailleurs, mort le 27/10/1917 en forêt d'Houthulot, Commune de Veldoeck (Belgique) à l'âge de 37 ans.
- **Charlet Gaston, Jacques, Victor**, né à Peyrouse, Adjudant au 249^{ème} Régiment d'Infanterie, tué à Craonne (Aisne) le 05/05/1917, 30 ans.

Morts en 1918

- **Batcrabère Joseph, Albert**, soldat de 2^{ème} classe à la 13^{ème} Compagnie du 358^{ème} Régiment d'Infanterie, décoré de la Croix de Guerre, né à Nay, mort au bois de la Ferrière (Aisne), Commune d'Autry. le 06/10/1918 à l'âge de 22 ans.
- **Bira François**, soldat de 1^{ère} classe au 234^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Lestelle, mort à Hauviné (Marne) le 08/10/1918.
- **Burlotte Jean-Baptiste, Pierre**, soldat du 14^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Lestelle, est décédé à 28 ans le 1^{er} décembre 1918. Prisonnier de guerre à Ohrenbach, décès déclaré à Steinbach/Kimzelsan le 01/12/1918.
- **Burlotte Michel, Joseph**, né à Lestelle, soldat du 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, Prisonnier de guerre dans la maison de Georges Kurladosellest à Ohrenbach, il est porté décédé le 27/11/1918 à l'âge de 25 ans.
- **Caze-Courrouau Pierre, Jules**, soldat de la 3^{ème} Compagnie du 401^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Lestelle, mort le 29/09/1918, à l'Epine de Dallen. Il avait 28 ans.
- **Cazus Joseph, Gaston, Zéphirin** né à Lestelle, soldat de 2^{ème} classe au 306^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde, 7^{ème} batterie, trouve la mort à Roye Saint-Georges (Somme), à l'ambulance cinq-soixante huit le 03/10/1918, à 21 ans.
- **Laborde Joseph**, brancardier au 369^{ème} d'Infanterie, 13^{ème} Compagnie, a trouvé la mort le 19/10/1918 à Choumy (Aisne). Transporté par l'ambulance 204 du 8^{ème} corps d'armée, il n'a pu survivre à ses blessures, il avait 33 ans.
- **Lassus Jean, Isidore**, né à Lestelle, canonnier au 239^{ème} Régiment d'Artillerie, décédé à l'âge de 34 ans le 15/12/1918 à Sarrebourg (Lorraine).
- **Lorteigh Pierre, Joseph, Henri**, né à Lestelle, mort à 23 ans à l'Hôpital Villemin de Paris, le 14/08/1918. Il était soldat au 11^{ème} Régiment de Tirailleurs.
- **Marty-Debat Jean-Alphonse, Adolphe**, né à Lestelle, soldat de 2^{ème} classe au sein du 59^{ème} Régiment d'Infanterie, 3^{ème} Compagnie de mitrailleuses, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre décède à l'ambulance trois treize à Bouvillers, canton de Breteuil (Oise) le 17/09/1918.

Mort en 1919

- **Cantonnet Bernard, Joseph**, né à Lestelle, Brigadier au 5^{ème} Régiment de Cuirassiers, décédé à l'Hôpital Mixte de Troyes (Aube) des suites de ses blessures le 16/02/1919 à 30 ans.

Sans oublier :

- **Buzy-Debat Lucien**
- **Chigué Isidore**
- **Noebès Marcellin**, décédé le 27/02/1918

Pour ces trois combattants, nous ne disposons pas d'informations complémentaires

Michel Corsini

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi, de **14 h 00 à 17 h 30**.

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2008 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Les personnes non inscrites avant le 31 décembre 2008 ne pourront pas voter en 2009.

Divagations des Chiens :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique.

Etat Civil

Naissances :

CANÉROT Laurine, Pierrette, Henriette----- 19 octobre 2008

Décès :

AROUXET Marie Henriette----- 6 novembre 2008

LES DATES A RETENIR

- **Mercredi 24 décembre 2008 :**
Bal de Noël organisé par les Conscrits.
- **Mercredi 31 décembre 2008 :**
Réveillon du Rugby à la Salle des Fêtes.
- **Vendredi 09 janvier 2009 :**
Pot des nouveaux arrivants
- **Dimanche 11 janvier 2009 :**
Repas des Anciens de la Commune.